

Rectificatif

Communiqué de presse

L'AFPESS et APCF laissent la liberté de vote le 29.11

Nous avons fait paraître une annonce dans *La Liberté* et dans *La Gruyère* de ce samedi 21 novembre. Elle mentionnait l'ensemble des associations de personnel qui appelaient à voter oui à la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg le 29 novembre.

Nous avons omis de retirer de cette liste l'AFPESS (Association fribourgeoise des professeurs de l'enseignement secondaire supérieur), et l'APCF (Association des Professeurs du Conservatoire de Fribourg) qui avaient fait état de leur volonté de ne pas figurer dans la campagne du oui. Lors de sa dernière Assemblée générale du 30 septembre 2020, AFPESS a décidé de laisser la liberté de vote à ses membres.

Nous présentons donc nos excuses aux membres de l'AFPESS et de l'APCF pour cette erreur.

Contact : Bernard Fragnière, Président FEDE, 079 707 18 39